



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RER

Question orale n° 1150

Texte de la question

Mme Geneviève Colot souhaite interroger M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les dysfonctionnements de la ligne C du RER. Cette ligne du RER est caractérisée par de très nombreuses pannes, retards et annulations. Le matériel y est vétuste, manque de fiabilité et de confort. Les habitués ne peuvent pas avoir confiance en elle. De plus, non seulement son fonctionnement est inacceptable, mais elle semble bien servir de variable d'ajustement pour résoudre les problèmes qui se posent par ailleurs. Ainsi lorsqu'elle n'est pas en panne il n'est pas rare qu'elle soit bloquée et que les passagers aient le loisir de regarder passer d'autres convois, pendant de longues minutes. La gestion de cette ligne n'est pas satisfaisante, les passagers ne sont pas informés des nombreuses annulations et aucune solution de substitution ne leur est proposée. Non seulement cette ligne ne fonctionne pas de manière acceptable, mais les usagers semblent bien faire l'objet d'une absence totale de considération. Aussi elle lui demande de lui indiquer quelles initiatives urgentes il peut prendre pour y remédier.

Texte de la réponse

DYSFONCTIONNEMENTS DE LA LIGNE C DU RER

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour exposer sa question, n° 1150, relative aux dysfonctionnements de la ligne C du RER.

Mme Geneviève Colot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Les usagers de la ligne C du RER sont extrêmement mécontents de son manque de fiabilité. C'est le souci de 80 % d'entre eux lorsqu'ils prennent le RER, avant même celui de leur sécurité ou de leur confort.

Le manque de régularité est extrêmement pénalisant pour chacun, élève ou salarié. Cette caractéristique est franchement dissuasive et beaucoup renoncent au train pour prendre leur voiture. Certains songent même à déménager, tant ils sont pénalisés dans leur travail.

Second souci des usagers : 70 % d'entre eux déplorent le manque d'informations. S'ils peuvent comprendre une panne, un retard, un incident, ils ne peuvent supporter de ne pas être informés de la situation et de ses conséquences.

Sur ces deux aspects, il est urgent que la SNCF apporte une réponse rapide et efficace.

Nous attendons enfin que le problème des trains directs ou semi-directs depuis Dourdan soit résolu.

Nous ne pouvons nous satisfaire de voir sa solution sans cesse reportée.

Tout cela n'a que trop duré. Nous sommes conscients de certains progrès, avec le centre opérationnel transilien-ligne C ou l'atelier de maintenance de Trappes. Mais ils sont encore insuffisants. Les usagers doivent disposer au plus vite de moyens de transports fiables. Nous comptons sur vous.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à l'aménagement du territoire.

M. Frédéric de Saint-Sernin, secrétaire d'État à l'aménagement du territoire. Madame la députée de l'Essonne, je tiens tout d'abord à excuser le ministre des transports, qui n'a pas pu se rendre dans

l'hémicycle ce matin.

La situation insatisfaisante dont vous faites état est bien connue, et des mesures sont mises en oeuvre pour y mettre fin.

Un projet d'amélioration de l'exploitation et de la régularité de la ligne C a été approuvé par le syndicat des transports d'Île-de-France, ou STIF, le 10 décembre 2003. Ce programme est en cours de réalisation et deux de ses volets sont achevés :

Le centre opérationnel " transilien " a été mis en service. Il permet de mieux organiser le plan de desserte en cas de perturbation, et de coordonner l'information des voyageurs en temps réel. Sa montée en puissance produira des effets beaucoup plus visibles dès la mi-2005.

La mise en service de 44 automotrices rénovées à deux niveaux, a permis de remplacer complètement le matériel " inox ".

Trois autres volets sont en cours de réalisation :

En premier lieu, des terminus de retournement des trains seront créés dans Paris *intra muros*. Ces installations permettront aux trains de faire demi-tour et d'assurer des services partiels en cas de perturbation ; ils ne resteront plus bloqués par des trains en difficulté devant eux. Les travaux de la station Austerlitz sont en cours ; la mise en service interviendra dans l'année. Dans les gares de Javel et Henri Martin, la fin des travaux est prévue en 2008.

En deuxième lieu, des sous-stations électriques permettront de mieux supporter un trafic important. Des sous-stations seront mises en service en 2006 à Jouy-en-Josas et à Dourdan.

En troisième lieu, est prévue la modernisation du poste d'aiguillage des Invalides, avec mise en service fin 2008.

De nouvelles actions sont à l'étude, dans le cadre plus vaste d'un schéma directeur du RER C qui sera soumis au conseil d'administration du STIF au cours de l'année 2005. Ce schéma comprendra un plan d'amélioration à long terme, à l'horizon 2012. Il fédérera tous les programmes d'études et toutes les propositions d'actions concourant à l'amélioration et à la modernisation de la ligne C, et prendra en compte l'évolution des besoins de déplacement en Île-de-France.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Colot](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1150

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2836

Réponse publiée le : 23 mars 2005, page 2203

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mars 2005